



Bulletin d'information  
**Le Jacobin**  
Volume 10 No 8  
Octobre 2012  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

## La 8<sup>e</sup> édition des Fêtes gourmandes de Lanaudière fut un SUCCÈS!

Voir pages 8 à 10



Détail à la page 11

# L'MALLOWEEN...

pour les petits... et les grands!

# Sommaire



## Bilan des décisions du conseil

- ▶ Séance du 6 août 2012 3 à 5

## Urbanisme et réglementation

- ▶ Avis public 6-7

## Municipalité de Saint-Jacques

- ▶ Bilan des Fêtes gourmandes 8 à 10

## Loisirs et culture

- ▶ L'Halloween pour les petits et les grands 11
- ▶ Spectacles jacobins 11
- ▶ Festival acadien de la Nouvelle-Acadie 12
- ▶ Danse intergénérationnelle des PPJ 13
- ▶ Les Flingueuses remportent la saison! 13
- ▶ Spectacle d'humour, Les petits remontants 13

## Bibliothèque municipale Marcel-Dugas 14-15

## Des nouvelles de vos organismes 15 à 18

## Information Saint-Jacques 19-20

Page couverture	Fêtes gourmandes 2012 et activités pour l'Halloween
Graphisme et impression	Imprimerie Fortier
Tirage	1850 exemplaires
Parution	mensuelle
Distribution	Postes Canada

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

## Congé férié : Action de grâce

La mairie de Saint-Jacques ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas **seront fermées** **Le lundi 8 octobre** en raison du congé férié de l'Action de grâce.

Merci

## PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> octobre, à 19 h.**

## Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0  
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387  
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

## Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.  
Tél. : 450 834-5956 | 450 834-7423

## Service de l'urbanisme

Tél. : 450 839-3671, poste 7660

## Service des travaux publics

Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | Christian Marchand, superviseur  
travauxpublics@st-jacques.org

## Service des loisirs et de la culture

Tél. : 450 839-3671, poste 7670

## Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél. : 450 831-2296

## Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-9246

## L'inspecteur canin

Tél. : 450 756-4791 | 450 439-WOUF

## Avis important

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

*La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.*

# Le conseil municipal

## Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du lundi 6 août 2012

### ADMINISTRATION

#### Avis de motion

#### Règlement #240-2012

#### Prolongement des infrastructures rue Saint-Joseph

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Luc Leblanc, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement concernant l'acquisition par la Municipalité de Saint-Jacques d'infrastructures et de servitudes données par des tiers et déterminant les garanties que doit donner le promoteur à la Municipalité, qui décrète l'exécution de travaux municipaux, en vue de la réalisation de nouvelles constructions sur les terrains faisant l'objet de la demande de Construction Irénée Paquet & fils inc., promoteur pour le prolongement des rues situées sur les lots 3 025 117, 4 748 647, à Saint-Jacques.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

#### Avis de motion

#### Règlement #241-2012

#### Attribution de numéros civiques, rue Saint-Joseph

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre La Salle, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement concernant l'ouverture de rues et l'attribution de numéros civiques des résidences existantes et à y être construites sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

#### Parc régional éclaté

#### Appui à la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé

CONSIDÉRANT QUE M. le Maire Pierre Beaulieu a informé les membres du conseil municipal d'un projet d'achat d'une montagne par la MRC de Montcalm, sous le titre de «Parc régional éclaté»;

CONSIDÉRANT QU'à la table de la MRC, le maire ainsi que d'autres membres ont enregistré leur opposition à ce projet qui s'explique par l'acquisition d'une montagne pour un montant de 3 000 000 \$, dont aucune étude de faisabilité n'a été réalisée;

CONSIDÉRANT QU'une telle acquisition aura un impact important pour notre population et alourdira inévitablement

leur fardeau fiscal sans aucune retombée pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la population du territoire de la MRC n'a pas été mise au courant de ce projet qui pourtant est déjà en processus de règlement d'emprunt, donc sujet à une approbation référendaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil soutiennent leur maire dans ce dossier et s'opposent eux aussi à un tel projet pour notre population;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement :

- Que la Municipalité de Saint-Jacques s'oppose à ce projet et appuie la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé dans ce dossier;
- Que le projet soit publicisé à la grandeur de la MRC de Montcalm afin de sensibiliser la population quant aux enjeux d'une telle acquisition;
- Que les maires en opposition à ce projet fassent entendre leurs voix par l'entremise des médias afin que la population se prononce, et ce, de façon démocratique;
- Que copie de cette résolution soit transmise à tous les conseils municipaux de la MRC de Montcalm.

#### Subvention de 11 800 \$

#### V/Dossier no 00019068-1 – 63013(14) – 2012-06-18-51

#### «Aide à l'amélioration du réseau routier municipal» Acceptation des travaux de resurfaçage Chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud à Saint-Jacques, pour un montant de 11 800 \$, conformément aux normes et exigences du programme d'«Aide à l'amélioration du réseau routier municipal» du ministère des Transports (référence lettre du ministère datée du 19 juin 2012).

QUE les travaux exécutés, en vertu des présentes dépenses, ne font pas l'objet d'une autre subvention.

QUE demande soit faite au ministère, pour le remboursement de la subvention de 11 800 \$.

QUE madame Josée Favreau, directrice générale, soit autorisée à signer le formulaire de réclamation, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

# Le conseil municipal

## Bilan des décisions (suite) *Résumé de la séance ordinaire du lundi 6 août 2012*

### **Aménagement de l'intersection route 158 et 341 Ministère des transports**

ATTENDU QUE plusieurs plaintes des camionneurs sont reçues concernant l'intersection du côté nord de la route 158;

ATTENDU QU'un grand nombre de véhicules lourds utilisent cette intersection;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a déjà revu une partie de l'intersection, soit la partie sud, où une voie de virage à droite a été aménagée;

ATTENDU QUE la sécurité des utilisateurs est problématique vu le nombre élevé de véhicules lourds qui y circulent;

ATTENDU QU'il serait fortement recommandé de revoir la conception du côté nord afin de minimiser les risques d'accident;

ATTENDU QUE le but premier pour la Municipalité de Saint-Jacques demeure la sécurité des utilisateurs;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'une demande soit adressée au ministère des Transports du Québec afin de revoir la conception de la partie nord de cette intersection et de rendre les lieux sécuritaires et mieux adaptés à la circulation routière.

### **TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS**

#### **Règlement d'emprunt**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre La Salle qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement d'emprunt pour pourvoir à la dépense reliée à la construction de bordures de béton dans le secteur de la rue Port-Royal.

Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil prochainement.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **Résultat ouverture des soumissions raccordement du puits**

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées à plusieurs entrepreneurs;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions, les résultats s'établissent comme suit :

• Groupe Québéco inc.	40 745,99 \$
• Centre de Pompes Villemaire inc.	40 045,80 \$
• Automation RL inc.	53 359,90 \$

ATTENDU QUE la firme d'ingénieurs LBHA a procédé à la vérification de la conformité des soumissions reçues;

ATTENDU QUE Centre de Pompes Villemaire inc. est le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 40 045,80 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accorder au Centre de Pompes Villemaire inc. le contrat pour le raccordement du puits numéro 5 au montant de 40 045,80 \$, plus taxes applicables.  
(Réf. au règlement # 210-2010 – puits n° 5)

#### **Projet de règlement #226-2011 (nos civiques rue Marcel-Lépine)**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Luc Leblanc qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement concernant l'ouverture de rue et l'attribution de numéros civiques des immeubles à y être construits sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été dûment remise aux membres du conseil présents lors de la présentation de cet avis de motion.

#### **Adoption des règlements numéros 234-2012, 236-2012 et 237-2012**

ATTENDU QUE les seconds projets de règlement numéro 234-2012, 236-2012 et 237-2012 ont été adoptés par le conseil municipal, à la séance du 3 juillet 2012;

ATTENDU QU'un avis public est paru à l'intérieur du bulletin municipal Le Jacobin, édition de juillet 2012, et affiché à chacun des deux endroits désignés par le Conseil (Mairie et l'église) annonçant la date pour la réception des demandes de modification.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que les règlements, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soient adoptés, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Montcalm.

# Le conseil municipal

## Bilan des décisions (suite) *Résumé de la séance ordinaire du lundi 6 août 2012*

### **Règlement # 238-2012**

#### **Adoption du second projet de règlement**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 14 mai 2012;

ATTENDU QU'un premier projet est présenté dans le but de modifier le règlement de zonage numéro 55-2001, afin de corriger la grille des usages, des normes et des dimensions de terrain;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 18 juillet 2012;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter le second projet de règlement, et ce, sans changement.

### **Avis de motion**

#### **Règlement #242-2012**

#### **Modifications - Affichage et entrées charretières**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Luc Leblanc, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement afin de modifier les dispositions relatives à l'affichage et aux entrées charretières.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

### **Avis de motion**

#### **Règlement #243-2012**

#### **Modifications - Implantation et emplacement des bâtiments accessoires**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Luc Leblanc, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement afin de modifier les dispositions relatives à l'implantation et à l'emplacement des bâtiments accessoires.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil lors de la présentation de cet avis de motion.

#### **Partenariat Collège Esther-Blondin**

ATTENDU QU'une proposition a été soumise par le Collège Esther-Blondin à la Municipalité de Saint-Jacques, concernant l'établissement d'une entente à intervenir dans le but de mettre sur pied un partenariat au niveau des locations de plateaux sportifs;

ATTENDU QUE l'offre de services générée par ce partenariat propose l'ouverture du Pavillon des Sports trois soirs par semaine ainsi que les samedis matin pour les cours de

natation aux enfants;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont favorables à la conclusion d'une telle entente et acceptent le document déposé par madame Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs de la Municipalité de Saint-Jacques et madame Marie-Josée Boulard, directrice des services administratifs au Collège Esther-Blondin;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter le partenariat pour l'année 2012-2013.

**Audrey St-Georges**  
Secrétaire-trésorière adjointe

## **PROCHAINE SÉANCE**

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 1<sup>er</sup> octobre, à 19 h.**

## **Avis important**

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

# Urbanisme et réglementation

Province de Québec  
Municipalité régionale de comté  
de Montcalm  
Municipalité de Saint-Jacques

## Avis public

### Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Jacques AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

*Je, Josée Favreau, directrice générale, donne l'avis suivant :*

QU'en conformité avec l'article 73 de la Loi sur la Fiscalité municipale, le rôle d'évaluation pour l'exercice 2013 a été déposé en date du 13 septembre 2012 au bureau de la Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, Québec, J0K 2R0, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

QUE le rôle d'évaluation en est à la première année du rôle triennal 2013-2014-2015 pour l'exercice financier 2013.

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 74.1 de la loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC de Montcalm**

**1540, rue Albert**

**Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Montcalm et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

---

*Donné à Saint-Jacques, ce 1<sup>er</sup> jour d'octobre 2012.  
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale*

## Avis public

### Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. QUE lors de l'assemblée du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2012, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 235-2012 qui abroge et remplace le règlement numéro 65-2002 sur les dérogations mineures;
2. QUE le projet de règlement numéro 235-2012, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 17 octobre 2012, à dix-neuf heures (19 h), à la salle du conseil municipal de la Mairie située au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront

entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

3. QUE le projet de règlement numéro 235-2012 peut-être consulté au bureau de la Mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

---

*Donné à Saint-Jacques, ce 2<sup>e</sup> jour d'octobre 2012.  
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale*

# Urbanisme et réglementation

Province de Québec  
Municipalité régionale de comté  
de Montcalm  
Municipalité de Saint-Jacques

## Avis public

*Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage*

*AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :*

1. QUE lors de l'assemblée du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 4 septembre 2012, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 242-2012 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions relatives à l'affichage et de modifier les dispositions relatives aux entrées charretières.
2. QUE le projet de règlement numéro 242-2012, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 17 octobre 2012, à dix-neuf heures (19 h), à la salle du conseil municipal de la Mairie située au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement numéro 242-2012 peut-être consulté au bureau de la Mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

---

*Donné à Saint-Jacques, ce 1<sup>er</sup> jour d'octobre 2012.*  
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

## Avis public

*Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage*

*AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :*

1. QUE lors de l'assemblée du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 4 septembre 2012, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 243-2012 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions relatives à l'implantation et à l'emplacement des bâtiments accessoires.
2. QUE le projet de règlement numéro 243-2012, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 17 octobre 2012, à dix-neuf heures (19 h), à la salle du conseil municipal de la Mairie située au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement numéro 243-2012 peut-être consulté au bureau de la Mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

---

*Donné à Saint-Jacques, ce 1<sup>er</sup> jour d'octobre 2012.*  
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

# Municipalité de Saint-Jacques



## 8<sup>e</sup> édition des Fêtes gourmandes de Lanaudière présentées par la SAQ sous le chapiteau, c'est près de 20 000 visiteurs qui ont pu découvrir le goût de Lanaudière, du Québec et de la France!

Les Fêtes gourmandes de Lanaudière ont présenté leur 8<sup>e</sup> édition du 17 au 19 août dernier à Saint-Jacques de Montcalm. La sélection 2012 de producteurs et de transformateurs agroalimentaires de Lanaudière et du Québec regroupait plus de 80 exposants de qualité qui étaient sur place afin de présenter, vendre et surtout, faire déguster leurs saveurs régionales. Parmi eux, onze nouveaux exposants avaient franchi le filtre de qualité des Fêtes gourmandes de Lanaudière et ont apporté de nouvelles saveurs au marché champêtre de l'événement.



- Cuisine Jf Poirier de Saint-Jean-de-Matha, Lanaudière
- FRUIT du jour! de Lavaltrie, Lanaudière
- La Cigogne Gourmande de Mandeville, Lanaudière
- La Comtoiserie de Sainte-Élisabeth, Lanaudière
- La Seigneurie des Patriotes de L'Assomption, Lanaudière
- Canards Maurel-Coulombe de Saint-Jean-de-Matha, Lanaudière
- Sucrierie du Rang Double de Saint-Lin-Laurentides, Lanaudière
- La Fournée de Pain d'Épices de Saint-Jean-de-Matha, Lanaudière
- Coopérative forestière - d'Origina, Girardville, Saguenay-Lac-Saint-Jean
- La Face Cachée de la Pomme de Hemmingford, Estrie
- En Pleine Gueule de Sainte-Lucie-des-Laurentides, Laurentides

**UN SITE RÉAMÉNAGÉ POUR FACILITER LA DÉCOUVERTE DU GOÛT** - C'est sous d'immenses chapiteaux que le Marché champêtre des Fêtes gourmandes de Lanaudière a fait découvrir aux visiteurs le goût de Lanaudière et du Québec. Avec l'aménagement de nouvelles terrasses intérieures et de cuisines éducatives situées au cœur du Marché, nos producteurs, transformateurs et grands chefs cuisiniers étaient encore plus accessibles. Soulignons le regroupement de dix-huit exposants lanaudois sous le chapiteau « Goûtez Lanaudière » avec Desjardins qui a permis de mettre en valeur cette marque de chez nous. Ainsi les 20 000 visiteurs présents ont pu vivre une expérience gustative unique et de qualité dans notre campagne lanaudoise.

**DES TERRASSES FESTIVES, GOURMANDES ET ÉDUCATIVES PRÉSENTÉES PAR IGA CREVIER** - Beau temps, mauvais temps, l'ambiance des terrasses champêtres permettait de prolonger les dégustations, de profiter de l'animation et d'assister aux nombreux spectacles musicaux. Notamment, nous y avons présenté les groupes et artistes musicaux suivants : Ste-Cécile, Belzébuth, Karine Ste-Marie et une activité éducative des Petits Pas Jacadiens. De plus, les visiteurs ont pu profiter des spectacles hors site avec la présence de Bob Walsh, Marie-Ève Janvier et Jean-François Breault, et, en exclusivité pour le groupe de 750 invités de la Coopérative Profid'Or, nous avons présenté l'humoriste Mario Jean.







Également, plusieurs autres nouveautés éducatives ont rendu la visite des Fêtes gourmandes de Lanaudière encore plus enrichissante. Principalement, soulignons la présentation de la nouvelle thématique internationale présentée par les Meubles JC Perreault avec la présence d'une délégation de Bergerac de la grande région du Périgord en France. Nos chefs cuisiniers lanaudois ont assisté notre chef invité de Bergerac, M. David Chassagne à présenter aux nombreux visiteurs une cuisine interactive au goût du Périgord. De plus, nous avons innové, une fois de plus, par la présentation d'une nouvelle cuisine pour les démonstrations culinaires avec le thème de *Goûtez Lanaudière*. Cette cuisine était sous la direction de M. Yoann Duroy et de M. Cong-Bon Huynh. Elle a favorisé la participation de grands chefs cuisiniers lanaudois et québécois dont Sœur Angèle qui a su animer la foule lors de plusieurs démonstrations culinaires..

Finalement, nos chefs cuisiniers lanaudois ont repris l'invitation lancée aux chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec à venir retrousser leurs manches avec nous lors d'un BBQ grand public, le dimanche 19 août en début d'après-midi.

Le Bistro SAQ a présenté une table d'hôte du terroir lanaudois, une carte des vins et des cidres du Québec ainsi qu'une terrasse des découvertes avec des sommeliers lanaudois. Ce Bistro novateur favorise le maillage des saveurs alcoolisées et des produits fins de notre terroir lanaudois. La direction de la qualité du Bistro SAQ était assurée, une fois de plus, par Éliane et Audrey Neveu des Francs Gourmands.

## **PLUSIEURS AUTRES NOUVEAUTÉS DE QUALITÉ ET UNIQUES À LANAUDIÈRE**

- Deux concours :
  - « Gagnez un chef à domicile pour un party BBQ » remporté par Mme Wagner de Montréal (Valeur de 2 000 \$ des IGA Crevier de Lanaudière);
  - Forfait hébergement au Périgord gagné par M. Gaëtan Leblanc de Saint-Jacques de Montcalm.
- La « Place Saint-Ambroise » avec un menu de « tapas régionales » préparé par nos chefs cuisiniers d'Arômata & Caramel.
- Des dégustations éducatives, une carte des vins entièrement québécoise et un menu réinventé au Bistro SAQ par nos chefs cuisiniers des Francs Gourmands.
- Des scènes culinaires interactives et gourmandes : Scène « Goûtez Lanaudière » et Scène « Périgord – Québec » avec nos invités de Bergerac en France.
- Une programmation de repas champêtres intimes en compagnie de nos chefs cuisiniers régionaux et servis sur le site de l'événement.
- Un passeport gourmand disponible pour les fins connaisseurs.
- Un immense chapiteau avec des exposants exclusifs à la marque « Goûtez Lanaudière ».

## **LES GRANDS TITRES 2012 : SOYEZ TOUT SIMPLEMENT GOURMAND!**

- Dégustez les produits agroalimentaires, bières, vins et cidres de nos 80 exposants de Lanaudière, du Québec et de la France.
- Découvrez nos exclusivités gourmandes sur nos deux scènes culinaires (scènes « Goûtez Lanaudière » et « Périgord – Québec ») et dans nos nombreux bistros champêtres.
- Rencontrez nos grands chefs cuisiniers, enseignants, sommeliers, brasseurs et maîtres d'hôtel.
- Appréciez l'ambiance festive de nos spectacles musicaux et des terrasses champêtres.
- Savourez la qualité de nos repas gastronomiques.
- Profitez de notre nouveau passeport gourmand disponible pour les fins connaisseurs.

## LES FÊTES GOURMANDES DE LANAUDIÈRE, UN ÉVÉNEMENT GÉNÉRATEUR DE RETOMBÉES POUR LA COMMUNAUTÉ :

- 20 000 visiteurs ont visité les commerces et le village de Saint-Jacques de Montcalm;
- Près de 400 000 \$ générés en vente aux 80 exposants participants à l'événement dont plusieurs de la MRC Montcalm et de la région de Lanaudière;
- Plusieurs spectacles musicaux d'envergure ont été présentés dans le cadre de l'événement;
- Plusieurs entreprises locales et travailleurs autonomes locaux ont généré des retombées financières importantes par la fourniture de biens et services dans le cadre de l'événement;
- Plus de 100 bénévoles participent activement à la réussite de l'événement et agissent directement sur le renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté;
- La Municipalité de Saint-Jacques a été à l'honneur sur les grands réseaux nationaux – Tc Média, Radio-Canada, Groupe TVA, M103,5, revues spécialisées, médias internationaux en France, etc.;
- Des retombées touristiques générées par la mise en place d'un protocole d'entente entre les Fêtes gourmandes de Lanaudière et la région du Périgord en France – Volet novateur et international de l'événement 2012 à 2014 – Création de stage pour des étudiants en hôtellerie, échanges d'expertise entre transformateurs, producteurs, chefs cuisiniers, enseignants et participation des membres de la communauté;
- Participation des jeunes de la communauté à la présentation de l'événement et mise en valeur de notre savoir-faire local et régional (Jeunes entrepreneurs – Cuisine, services, transformation, etc.);
- Des commanditaires majeurs et nationaux investissent plusieurs milliers de dollars à Saint-Jacques de Montcalm afin de soutenir le développement de l'événement et la mise en place de nouveaux projets.  
**Ceci nous permet de conserver notre rôle de leader au Québec.**
- Et bien d'autres...



## Merci à tous les partenaires qui ont contribué au succès des Fêtes gourmandes!

### Producteurs et transformateurs agroalimentaires de la MRC Montcalm :

- Fromagerie La Suisse Normande de Saint-Roch-de-l'Achigan, Lanaudière
- À fleur de pot de Saint-Liguori, Lanaudière
- Les saveurs sauvages/Finetulipe de Saint-Jacques de Montcalm, Lanaudière
- La Lavande à Soi de Saint-Alexis de Montcalm, Lanaudière
- Au Moulin Bleu de Saint-Roch-de-l'Achigan, Lanaudière
- Oliveraies Stavropoulos de Saint-Liguori, Lanaudière
- Créations et Saveurs de Saint-Jacques de Montcalm, Lanaudière
- Sucrierie du Rang Double de Saint-Lin-Laurentides, Lanaudière
- Arôme & Caramel de Saint-Alexis de Montcalm, Lanaudière

- Cochons Cent Façons de Saint-Jacques de Montcalm, Lanaudière
- Kévy de Sainte-Marie-Salomé, Lanaudière

### Chefs cuisiniers de la MRC Montcalm :

- Florent Romano et Fanny St-Georges, Arôme & Caramel, Saint-Alexis de Montcalm
- William Mallette, Club de Golf Montcalm Saint-Liguori
- Dominique Kubala, La Maison de Bouche, Saint-Jacques de Montcalm
- Janine et Alain, Le Passerin Indigo, Saint-Alexis de Montcalm
- Yves Longère Relais Champêtre St-Alexis de Montcalm

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :  
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs  
Service des loisirs et de la culture  
loisir@st-jacques.org  
450 839-3671, poste 7670

## Atelier artistique d'Halloween

Le service des loisirs de la Municipalité de Saint-Jacques invite les tout-petits à participer à un atelier artistique d'Halloween. L'activité se déroulera à la Mairie de Saint-Jacques, dans la salle du conseil, le 25 octobre prochain de 18 h à 19 h. Les enfants pourront laisser libre cours à leur esprit créatif et concevoir des œuvres ayant pour thème l'Halloween, le tout sera animé par Twiicky, monitrice du camp de jour. Les créations conçues lors de cet atelier seront exposées à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

Faites vite, les places sont limitées! Il y aura deux (2) groupes :

**3-6 ans (15 places disponibles) et  
7-10 ans (15 places disponibles)**

*\*Aucun frais relatif à cette activité*

Pour inscrire votre enfant, veuillez communiquer avec Mme Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs au 450 839-3671, poste 7670, ou par courriel à [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org).

## Zumbathon d'Halloween

Au profit des élèves  
de l'école Saint-Louis-de-France  
pour l'organisation d'activités

**Vendredi 26 octobre à 19 h**  
Au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France  
4, rue du Collège, Saint-Jacques

Billets en prévente disponibles  
À la Mairie, 16, rue Maréchal  
ou

Auprès de Senda Bennaceur,  
Instructeur de Zumba 450 839-1191

**Billets en prévente**  
Enfants : 5 \$ • Adultes : 15 \$

**À la porte**  
Enfants : 10 \$ • Adultes : 20 \$



## Le Party du temps des fêtes

Avec le groupe

### Les Charbonniers de l'enfer



Le quintette a cappella le plus populaire du Québec.  
Comme une machine à voyager dans le temps, une rafale nous transporte dans un passé riche de culture.

Vente des billets à la Mairie de Saint-Jacques  
à partir du 8 octobre  
16 et plus : admission générale seulement : 25 \$  
(aucun siège réservé)  
11 à 16 ans : 15 \$ - pièce d'identité requise  
10 ans et moins : gratuit - pièce d'identité requise  
[www.spectaclesjacobins.com](http://www.spectaclesjacobins.com)

Alain Brisebois, président

**8 décembre à 20 h**  
**À l'église de Saint-Jacques**

## Festival acadien de la Nouvelle-Acadie, une réussite!

(K.V.) Le Festival acadien de la Nouvelle-Acadie était de retour pour la 12<sup>e</sup> édition. Une panoplie d'activités, en lien avec la culture acadienne, vous était proposée du 7 au 12 août dernier, et ce, dans diverses municipalités de la MRC de Montcalm, dont Saint-Jacques de Montcalm.

Les festivités ont débuté le mardi 7 août avec La Veillée des conteurs à l'église de Sainte-Marie-Salomé. Nous avons pu assister à une soirée littéraire remarquable. Les conteurs sur place ont su nous amener dans leur univers créatif avec brio. Le mercredi, un délicieux souper cajun vous était proposé par le chef cuisinier Patrick Mould, délégué de Louisiane. De plus, des invités d'honneur, eux aussi représentant de Louisiane, Monsieur Kermit Bouillon, élu de Lafayette School System, ainsi que Me Warren Perrin, président du Musée acadien de Erath en Louisiane ont assisté à cette soirée gastronomique qui fut un grand succès! Le jeudi, les festivaliers pouvaient participer à un atelier de danse intergénérationnelle organisée par l'école de danse traditionnelle, Les Petits Pas Jacadiens. Le Festival s'est poursuivi tout au long du week-end. Le vendredi, à l'église de Saint-Jacques, avait lieu une soirée documentaire. Deux films portant sur les Acadiens du Québec ont été diffusés; Le grand arrangement et Lanaudière, Mémoire vivante d'Acadie, le tout sous la présidence d'honneur de monsieur Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec. Cette présentation cinématographique a attiré plus de 600 spectateurs, une belle réussite tant pour le Festival que pour notre municipalité! Le salon des auteurs de la Nouvelle-Acadie avait lieu le samedi à la salle municipale de Saint-Liguori. Sur place, une dizaine d'auteurs présentaient leurs œuvres. Pour y être invités, les auteurs devaient habiter la Nouvelle-Acadie ou en être originaires, ou alors écrire sur des sujets reliés à l'histoire et aux traditions acadiennes. Il était même possible de rencontrer un artisan de flécher, ainsi que des généalogistes amateurs afin d'explorer votre arbre généalogique. À l'extérieur, la famille Mailhot de Saint-Alexis offrait une musique endiablée. En soirée une prestation musicale de Radio-Radio était prévue, cependant la température n'était pas au rendez-vous. Malgré cet impondérable, le salon des auteurs s'est très bien déroulé. Finalement, pour conclure le Festival acadien de la Nouvelle-Acadie, une célébration eucharistique avait lieu le dimanche 12 août à l'église de Saint-Alexis. Au cours de cette cérémonie, nous avons eu droit à un brin d'histoire, ainsi qu'à des chants et des prières typiques d'Acadie.

En résumé, six (6) jours de festivités pour tous les goûts et pour toute la famille, et ce, partout en région. Près de 2 000 personnes ont participé aux diverses activités présentées tout au long du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie. Cette 12<sup>e</sup> édition du Festival fut une réussite et nous espérons vous compter parmi nous l'an prochain!!!



### Les personnes présentes:

#### Rangée du bas:

Me Warren Perrin, président du musée de Erath, René Gareau, conseiller municipal de Sainte-Marie-Salomé, Robert Perreault, maire de Saint-Alexis Paroisse, Serge Rivest, maire de Saint-Liguori, Pierre Beaulieu, maire de Saint-Jacques, Kermit Bouillon, de Lafayette School System.

#### Rangée du haut:

Pat Mould, chef de Louisiana School of Cooking, Vera Petley, acadienne de Montréal et coordonnatrice de la délégation, Stéphane Malenfant, directeur des Fêtes gourmandes de Lanaudière, Annette Coutu, présidente du CDBL, Évangéline Richard, présidente du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie.

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :  
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs  
Service des loisirs et de la culture  
loisir@st-jacques.org  
450 839-3671, poste 7670

## Danse intergénérationnelle des Petits Pas Jacadiens

Dans le cadre du camp de jour de la Municipalité de Saint-Jacques, plusieurs jeunes ont assisté gratuitement à des ateliers de danse traditionnelle. Les jeunes ont pu découvrir cette tradition, vieille de plusieurs années!



À la suite de ces ateliers, les jeunes ont pu démontrer leurs talents de danseurs lors de la fête de clôture du camp de jour ainsi que dans le cadre du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie. Par la suite, les spectateurs se sont joints aux jeunes danseurs pour faire place à la danse inter générationnelle où jeunes et moins jeunes se sont laissé aller sur les airs de la Nouvelle-Acadie. Tous ont appréciés!

Merci aux organisateurs du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie.

## Les Flingueuses remportent la saison!

L'Équipe de soccer féminine, Les Flingueuses de Saint-Jacques, catégorie U-18 filles, ont remporté la saison de soccer estival 2012. Elles ont fait preuve de grand talent et d'un esprit sportif incomparable. Elles ont su travailler en équipe et garder une excellente attitude face à l'adversaire.

**Bravo les filles! Votre détermination et votre persévérance nous inspirent!**



## Spectacle d'humour, Les p'tits remontants

Le 10 novembre prochain, à 20 h, un spectacle d'humour bénéfique aura lieu au Pavillon de la culture du Collège Esther-Blondin en l'honneur de deux petites merveilles, Isaac et Mathilde. Cinq cents personnes y sont attendues. L'objectif de l'événement est d'amasser des fonds pour répondre aux besoins grandissants de ces deux enfants atteints d'Ataxie télangiectasie, maladie dégénérative qui se traduit par un déficit immunitaire, qui affecte considérablement l'équilibre et la coordination des mouvements et qui entraîne la dysarthrie et la perte des réflexes. Leur espérance de vie est restreinte à plus ou moins 25 ans. Et comble de malheur, l'un d'eux lutte actuellement contre une leucémie.

Afin de soutenir Isaac et Mathilde ainsi que leurs parents dans ce combat quotidien, les deux humoristes **Pascal Babin** de Saint-Jacques, ainsi que **Stéphane Fallu** se sont généreusement joints à la cause en acceptant de monter sur scène. Les profits de la soirée seront entièrement remis à la famille Hamelin-Messier et lui permettront, nous l'espérons, d'acheter des équipements, de répondre à leurs besoins et tout simplement de profiter du temps précieux entre eux.



Les billets sont en vente au 450 759-6202 ou au [www.spectaclesjoliette.com](http://www.spectaclesjoliette.com) au coût de 24 \$ par personne. Bienvenue à tous et merci de votre générosité!

# Bibliothèque Marcel-Dugas



## Voici quelques titres acquis dernièrement

### ÉTRANGER

#### Roman

- *Le ciel se trouve sur terre*, Edwardson, A
- *La piste du tigre*, Patterson, J
- *Lettre d'une étrangère*, Bradford, B Taylor
- *L'œil du léopard*, Mankell, H
- *Trône de fer; fantastique*, Martin GRR
- *Si c'était à refaire*, Lévy, M
- *Chroniques de Jérusalem; bande dessinée pour comprendre le conflit israélo-palestinien.*

#### DOCUMENTAIRE

- *Méthode de langue, perfectionnement de l'anglais*
- *Picasso, les œuvres de 1890 à 1973*
- *L'éternel masculin, icônes de mode et vestiaire idéal*

### QUÉBÉCOIS

#### Roman

- *La chasse est ouverte*, Brouillet, C
- *Yukonnaise*, Gilbert-Dumas, M
- *Lit double*, Bertrand, J
- *Gaby Bernier*, Gill, P

#### DOCUMENTAIRE

- *Maisons anciennes du Québec*
- *Savoureux fromages*
- *Deux petits pas sur le sable mouillé*
- *Histoire de la lutte par Jacques Rougeau*
- *Le fil rouge : pour les mères de nos enfants nés en Chine*
- *Québec en 30 boucles, Vélo Québec*

## Exposition

Durant le mois d'octobre venez admirer les toiles de l'artiste peintre Sophie Venne. À cette occasion, Madame Venne nous présente ses plus récentes œuvres. Bienvenue à tous.



## Semaine des bibliothèques publiques

Du lundi 22 octobre au samedi 27 octobre inclusivement, nous soulignerons la Semaine des bibliothèques publiques du Québec. À cette occasion, nous vous proposons un tirage. Vous serez invités à remplir un coupon de participation lors de votre visite à la bibliothèque. Nous vous espérons nombreux. Bonne chance à tous.

## Une naissance, un livre

(À compter du 22 octobre)

Pour une 12<sup>e</sup> année, la bibliothèque vous présente le programme « **Une naissance, un livre** », qui s'adresse aux enfants de moins d'un an. Initié par les Bibliothèques publiques du Québec, ce programme a pour but de susciter chez les tout-petits, dès leur tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres. Venez nous présenter votre nouveau-né, abonnez-le à la bibliothèque et recevez la trousse du bébé-lecteur. Apportez-nous une photo et voyez votre enfant devenir une des stars de notre espace dédié aux plus jeunes lecteurs de la bibliothèque.



## Lis-moi une histoire

Ce programme s'adresse aux 1-3 ans. Lorsque vous abonnez votre enfant à la bibliothèque, nous lui faisons cadeau du beau livre « **Lis-moi une histoire** », une invitation à lire à tout moment, n'importe où, pour le plaisir d'être ensemble et de partager un moment intime.

# Bibliothèque Marcel-Dugas



## Congé du 8 octobre Fête de l'Action de grâces

Veillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas **sera fermée le lundi 8 octobre** pour le congé de l'Action de grâces. Nous serons de retour le **mardi 9 octobre** pour le prêt de livres aux heures habituelles.



## NOTRE HORAIRE

<b>Lundi</b>	<b>14 h à 20 h</b>
<b>Mardi</b>	<b>14 h à 18 h</b>
<b>Jeudi</b>	<b>14 h à 20 h</b>
<b>Samedi</b>	<b>10 h à 12 h</b>

**La bibliothèque, c'est gratuit!**

# Des nouvelles de vos organismes



## LA SHÉNA

### Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie



En tant qu'amateur de plantes et d'aménagements paysagers, avez-vous remarqué les divers arrangements le long de la rue Saint-Jacques, depuis la finalisation des travaux? Ceci fait de notre village un endroit agréable à visiter et à y vivre! À la SHÉNA, nous tenons à féliciter les divers intervenants qui ont créé tout cela.

**Nos conférences continuent et ce mois-ci c'est le 16 octobre avec**



#### DES FOUGÈRES À DÉCOUVRIR ET À REDÉCOUVRIR PAR CAROLINE GIROUX

Selon vous, toutes les fougères se ressemblent? Vous découvrirez tout un monde de formes, de textures et même de couleurs. Vous croyez que ce sont uniquement des plantes d'ombre humide? Vous serez surpris! De la plus petite mesurant quelques pouces à peine, à la plus extravagante pouvant atteindre les cinq pieds de hauteur, toutes ont le potentiel de devenir les vedettes du jardin! Apprenez comment les intégrer à votre aménagement. Quels sont les soins adéquats à leur apporter. Elles vous surprendront, c'est garanti.



Horticultrice amateur, conférencière, **Caroline Giroux** est d'abord et avant tout une grande passionnée d'horticulture. C'est avec plaisir qu'elle nous transmettra cette passion lors de sa conférence. Elle partage généreusement ses connaissances qui sont le fruit d'années d'expérience sur le terrain ainsi que de son travail dans le milieu horticole. Elle possède une importante collection de fougères et a à cœur de faire découvrir et admirer ces belles méconnues.

Pour information : Jeanne D'Arc Patenaude 450 759-6907.  
Bonne nouvelle! Vous pouvez maintenant aller consulter notre page web sur le site de la municipalité au : [www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org) et sur la page d'accueil vous cliquez sur l'onglet Répertoire des organismes qui est situé en bas à droite. Vous y trouverez notre dépliant ainsi que le journal que nous envoyons à nos membres. Plus tard vous y trouverez différents sujets et photos.

**Suzie Bonin pour la SHÉNA 450 839-9160**

# Des nouvelles de vos organismes



## SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6  
www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Voici nos conférences et activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de ces activités sur notre site internet [www.sollanaudiere.com](http://www.sollanaudiere.com)

### **Mercredi 10 octobre 2012**

#### **Le Plongeon huard**

#### **Conférence D'Éric Normandeau**

Depuis plusieurs années, Éric Normandeau effectue le suivi du Plongeon huard afin d'en étudier les comportements, les habitudes et les raisons de son faible succès de reproduction. C'est donc un rendez-vous à 19 h au CÉGEP de Joliette, 20, Saint-Charles Borromée Sud, salle RA-135. Frais de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.

### **Dimanche 21 octobre 2012**

#### **et dimanche 4 novembre 2012**

#### **Sorties Lac Mandeville et Lac Maskinongé**

Daniel Coderre vous convie à deux sorties ornithologiques autour du Lac Mandeville et du Lac Maskinongé. L'une se tiendra le dimanche 21 octobre et l'autre, le dimanche 4 novembre. À chaque occasion, le départ s'effectuera à 10 h et le lieu de rassemblement sera dans le stationnement de la Municipalité de Mandeville, 162 rue Desjardins vers 9 h 45 (en face du dépanneur). Prière de vous inscrire auprès de Daniel Coderre  
Tél : 450 835-0727

Courriel : dan\_cod@hotmail.com

Bienvenue à tous!

Information : Luc Foisy 450 759-8987  
Jeanne d'arc Patenaude pour la SOL



## **Association Carrefour Famille Montcalm (ACFM)**

197, rue Industrielle, Saint-Lin-Laurentides, Québec, J5M 2S9  
Tél. : 450 439-2669 / 1 877 439-2669 • Téléc. : 450 439-8763  
Acfm.montcalm@bellnet.ca  
www.maisondelafamillemontcalm.com

### **Accompagnateurs bénévoles demandés**

L'ACFM est actuellement à recruter de nouveaux accompagnateurs bénévoles provenant de toutes les municipalités de Montcalm soit : Saint-Lin, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Esprit, Saint-Roch de l'Achigan, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques et Saint-Alexis.

Qu'est-ce qu'un accompagnateur bénévole? C'est quelqu'un qui souhaite offrir ses services à la population (adultes et enfants) pour les conduire à une destination précise. Ce service est évidemment effectué bénévolement par l'accompagnateur en échange d'une compensation de 0,44 \$/km pour couvrir les frais d'essence et d'entretien du véhicule.

Pour être accompagnateur bénévole vous devez avoir du temps libre, avoir envie de rendre service, ne pas avoir d'antécédents judiciaires, être discret et courtois et posséder un véhicule (voiture ou camionnette) en bon état et surtout sécuritaire afin d'assurer le bien-être des gens que vous accompagnerez.

Si cela vous intéresse, communiquez avec Sabrina Ayotte en composant le 450 439-2669 ou 1 877 439-2669



# Des nouvelles de vos organismes



fadoq

## Club de l'Amitié Âge d'Or Saint-Jacques

### Activités à venir

**Vendredi 12 octobre**

Super Bingo

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**Jedi 18 octobre**

Nous nous rendons au Casino de Montréal

Bienvenue à tous !

**Vendredi 26 octobre**

Soirée de danse

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**Mardi 30 octobre**

Dîner de l'Halloween

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**3 et 4 novembre**

Salon des artisans 10 h à 17 h

Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France

**13-14-15 novembre**

Noël en automne

Étoile du Nord à Saint-Donat

**Information :**

Rita Leblanc-Coderre : 450 839-6567

Renée Pauzé 450 839-2130



**CHEVALIERS DE COLOMB**  
CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES  
50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC J0K 2R0

### ACTIVITÉS À VENIR 2012-2013

**14 octobre 2012**

Déjeuner communautaire

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**11 novembre 2012**

Déjeuner communautaire

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**9 décembre 2012**

Déjeuner communautaire

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**13 janvier 2013**

Déjeuner communautaire

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**Du 31 janvier au 3 février 2013**

Carnaval

(Vous trouverez toutes la programmation du Carnaval, dans l'édition de décembre du Jacobin)

**10 février 2013**

Déjeuner communautaire

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**10 mars 2013**

Déjeuner communautaire

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**14 avril 2013**

Déjeuner communautaire

Au Centre culturel du Vieux-Collège

**Information :**

Gérard Lafontaine

450 839-6751

## Groupe Entraide et Amitié de St-Jacques

Les membres du groupe Entraide et Amitié St-Jacques vous invitent à un dîner communautaire et une activité portant sur l'exercice physique et la relaxation. L'activité aura lieu :

**lundi 22 octobre de 11 h 30 à 16 h**  
**au sous-sol de l'église Saint-Jacques**  
**Coût : à déterminer (repas)**

Pour information, veuillez communiquer avec  
Mme Fleur-Ange Perreault au 450 839-2989.

**Bienvenue à tous!**  
(Transport disponible sur demande)



# Des nouvelles de vos organismes



## La boîte à outils de la persévérance scolaire

Le CREVALE vous invite à visiter la toute nouvelle section Outils et projets de son site Internet. Vous y trouverez l'information relative à tous les outils et projets que le CREVALE met de l'avant pour soutenir votre travail, certes, mais aussi pour souligner les efforts et la passion dont chacun de vous fait preuve dans son implication auprès des jeunes Lanaudois. Pour vous faciliter la tâche et vous offrir la gamme de produits la plus adaptée à votre réalité, les outils sont désormais classés par groupes d'âge. Certains d'entre eux sont offerts en version téléchargeable, alors que d'autres peuvent être commandés sur un seul et même formulaire de commande et d'inscription que vous remplirez en quelques clics.

## Vous désirez agir pour la persévérance scolaire et la réussite éducative?

Devenez membre du CREVALE! C'est une belle façon de confirmer votre adhésion au mouvement régional de valorisation de l'éducation. Toute personne oeuvrant au sein d'une organisation lanaudoise peut le devenir : personnel salarié, bénévole, membre, administrateur, etc. Remplissez sans frais le formulaire d'adhésion avant le 11 octobre 2012 pour recevoir une épinglette à l'effigie du ruban de la persévérance scolaire. L'adhésion au CREVALE vous permet de profiter d'avantages notables :

- Droit de vote à l'assemblée générale annuelle
- Abonnement à l'infolettre
- Abonnement à la version électronique du Bulletin OSER-JEUNES
- Possibilité de faire paraître des nouvelles sur le babillard du site Internet
- Invitation aux activités de presse

Déjà membre? Confirmez, avant le 11 octobre 2012, votre adhésion et les coordonnées inscrites sur la fiche

d'adhésion que vous recevrez par courriel, et obtenez gratuitement votre épinglette.

## Une nouvelle venue au CREVALE

En cette rentrée scolaire, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue, Mélanie Huard, qui occupe depuis quelques semaines déjà, le poste de chargée de projet OSER-JEUNES.

Pour toute demande relative à la certification OSER-JEUNES, vous pouvez la joindre au 450 758-3585 ou par courriel

## Des Lanaudois persévérants, des témoignages inspirants!

À l'occasion de la rentrée scolaire, le CREVALE a sillonné la région à la recherche de persévérants.

Inspirez-vous en lisant les témoignages de ces personnes de tous âges, provenant des quatre coins de la région.

Vous avez également envie de raconter votre histoire de persévérance? Faites-le sur le mur de notre page Facebook.

## À vos agendas!

Le CREVALE vous invite à la présentation des résultats de l'enquête sur les jeunes du collégial réalisée en collaboration avec le groupe ÉCOBES et les trois constituantes du Cégep régional de Lanaudière. L'événement aura lieu le 4 octobre prochain, de 8 h 30 à midi, au Club de golf Montcalm (1800, chemin Nadeau, Saint-Liguori). Confirmez votre présence avant le 1<sup>er</sup> octobre au 450 758-3585 ou par courriel. Veuillez prendre note que l'équipe du CREVALE vous accueillera au Club de golf à compter de 8 h.

Le CREVALE prépare la prochaine assemblée générale annuelle de ses membres, qui sera suivie d'une assemblée régulière des membres. L'événement aura lieu le **25 octobre prochain, de 8 h 30 à midi, au Club de golf Montcalm** (1800, chemin Nadeau, Saint-Liguori). Surveillez les détails dans la prochaine infolettre, ainsi que dans l'invitation qui vous parviendra par courriel au cours des prochaines semaines. Inscrivez-vous en grand nombre, au 450 758-3585 ou par courriel.

# Information Saint-Jacques



## Déchiquetage de branches\*

Cette année, le service de  
déchiquetage de branches

se fera par secteur

**Du 15 au 19 octobre**

Afin de donner un service adéquat et de  
s'assurer de maximiser l'opération :

- vos branches devront être à la rue **dès le 15 octobre au matin**
- elles doivent être déposées, par le propriétaire ou l'occupant, en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans qu'elles nuisent à la circulation;
- les branches de plus de trois (3) pouces ou sept (7,5) centimètres et demi de diamètre seront rejetées. La déchiqueteuse ne pouvant les recevoir.
- seuls les résidus de taillage seront acceptés (aucun émondage d'arbres)

*\*Le déchiquetage des branches est un service offert au citoyen qui effectue des petits travaux de taillage où s'accumule une quantité raisonnable de branches. Les grandes quantités issues des travaux d'émondage ou d'élagage d'arbres ne sont pas acceptées.*

Merci de votre compréhension.

## Avis aux abonnés de l'aqueduc de Saint-Jacques

La Municipalité de Saint-Jacques devra procéder au nettoyage du réseau d'aqueduc.

Le travail s'effectuera de nuit sur une période de deux semaines, soit **du 29 octobre au 9 novembre**.

Durant cette période, si vous remarquez une eau brouillée ou colorée, nous vous recommandons de laisser couler l'eau quelques minutes.

Christian Marchand  
Superviseur des travaux publics  
450 839-3671, poste 7661

## Collecte de feuilles mortes

Les jeudis 25 octobre  
et 8 novembre

Nous vous invitons à mettre vos sacs  
de feuilles (toutes couleurs sont acceptées)  
près du bac brun.

**Pour ces deux jours de collectes de feuilles,**  
l'entrepreneur collectera sans limite tous les sacs en  
plastique ou en papier déposés à côté du bac brun.

**Pour les autres semaines,** les sacs de feuilles ou  
feuilles en vrac devront être disposés **uniquement**  
**dans le bac brun.**

**Tous les sacs disposés à côté du bac brun ne**  
**seront pas collectés.** Ils ne devront pas être disposés  
non plus avec la collecte des ordures ménagères; les mettre  
plutôt dans le bac brun les semaines de collecte suivantes.

Rappel: à partir de la **mi-novembre**, la collecte  
des matières organiques revient à **toutes les**  
**deux semaines.**

Merci de votre collaboration.

EBI Environnement

## La SQ invite à la prudence à la veille de l'Halloween



La Sûreté du Québec rappelle aux automobilistes d'être vigilants le soir de l'Halloween, alors que de nombreux enfants circuleront dans les rues.

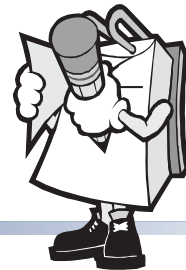
Les policiers demandent aux automobilistes de redoubler d'attention et de ralentir le mercredi 31 octobre, surtout en soirée, alors que les enfants se déplaceront en grand nombre pour recueillir des bonbons.

La Sûreté du Québec invite aussi les jeunes à visiter le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour retrouver Léon et ses amis dans dix capsules animées concernant les consignes de sécurité.

Sûreté du Québec • [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

Sabrina Carbonneau  
Coordonnatrice aux relations communautaires  
Sûreté du Québec

# Information Saint-Jacques



## Joignez-vous aux 175 utilisateurs, téléchargez l'application mobile Saint-Jacques!



Vous pouvez télécharger gratuitement l'application Saint-Jacques en allant au [www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org) ou directement sur les magasins d'application iPhone, Android et BlackBerry. Une version Web pour les personnes qui n'ont pas ce type d'appareil est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Transportez Saint-Jacques,  
téléchargez gratuitement  
l'application mobile



## Rappel – Le Jacobin

La prochaine sortie du bulletin municipal aura lieu au début novembre. Afin de nous permettre de bien préparer le montage du Jacobin, nous vous demandons de nous envoyer vos textes, en format Word, par courriel à [communication@st-jacques.org](mailto:communication@st-jacques.org), avant le mardi 9 octobre.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration. N'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute information.

Karine Vézina, agente aux communications  
Tél : 450 839-3671, poste 7620

## Du nouveau aux communications!

En juin dernier, Mme Julie Forgues quittait ses fonctions d'agente aux communications afin de relever de nouveaux défis. La Municipalité de Saint-Jacques tient à souligner son travail assidu et son implication au sein de l'équipe et de la communauté. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions!

Voici donc celle qui reprend le flambeau à titre d'agente aux communications, **Mme Karine Vézina**. Nous sommes heureux d'accueillir Mme Vézina qui possède une expérience considérable en communication et en gestion de projets. Elle saura certainement mettre à profit son dynamisme dans l'exécution de ses tâches.



Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Jacques et nous vous invitons à lui soumettre vos idées et suggestions.

Pour rejoindre le service de communication :  
[communication@st-jacques.org](mailto:communication@st-jacques.org)  
450 839-3671, poste 7620

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

## Calendrier Saint-Jacques d'autrefois 2013

La Municipalité de Saint-Jacques récidive avec son calendrier Saint-Jacques d'autrefois pour 2013! Nous invitons donc tous les citoyens et citoyennes à nous faire parvenir leurs anciennes photos de la municipalité. Contactez le service des communications de la municipalité si vous détenez des images d'époque, elles pourraient se retrouver dans le calendrier Saint-Jacques d'autrefois 2013.

[communication@st-jacques.org](mailto:communication@st-jacques.org)